



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 10586

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la question de l'accession des locataires de logements HLM à la propriété. En effet, de nombreux logements HLM se trouvent aujourd'hui dans une situation insalubre où l'irresponsabilité et l'insécurité ont fait place à la dignité et au confort. De nombreux locataires souhaitent aujourd'hui que cette situation difficile cesse. Ils souhaitent en outre devenir directement propriétaire de ces biens mobiliers dont ils sont actuellement locataires. Pour ce faire, il conviendrait ainsi d'imaginer des dispositifs incitatifs à la fois pour les familles locataires concernées mais également pour les organismes HLM. Il lui demande donc quelle est sa position dans ce domaine et s'il compte se pencher sur ce dossier qui, pour les locataires de logements HLM, fait l'objet d'une réelle attente.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a fait de l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes un des axes prioritaires de la politique du logement. Afin d'éclairer les choix dans ce domaine, une mission a été confiée à deux experts indépendants. Son objet est de recenser et d'analyser les différents dispositifs ou expériences existants et de proposer les améliorations de nature juridique et financière qui peuvent être apportées à ces dispositifs. A l'objectif d'élargir le nombre d'accédants modestes, doit s'ajouter celui de la recherche d'une sécurité optimale pour l'accédant. Parmi les dispositifs examinés, l'achat par les locataires des logements HLM qu'ils occupent est une voie qui peut offrir des conditions d'accession sécurisées et mérite donc une attention particulière. Le Gouvernement définira ses orientations au vu des conclusions définitives de cette étude.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10586

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2003, page 293

Réponse publiée le : 9 juin 2003, page 4535